

N/REF : 16/04/2025 8H14 C:000053 I:80196
V/REF : AC/C17438
V/Email reçu le Mercredi 16/04/2025 à 8H14

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. QBR
IMMEUBLE : QUIBERON - QBR
10 ALLEE DE QUIBERON
.
35000 RENNES

Rennes, le 12 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004
LOCALISATION : ALLEE 10 QUIBERON - PARTIES COMMUNES
BOITIER ELEC DANS LE SOUS-SOL
MADAME KADDI 06 34 67 26 33
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE RDC GARAGE DEVANT PORTE LOCAL VELO SUR LE COMPTEUR
ÉLECTRIQUE
AUTRE CONSTAT : FUITE AU 1ER ÉTAGE DANS LA GAINTE TECHNIQUE
CONTRÔLE DU 2EME ÉTAGE
CONSTAT : FUITE CHEZ LA LOCATAIRE MADAME KADDI
FUITE PROVENANT DE LA TUYAUTERIE DES TOILETTES
RECHERCHE DE FUITE A POURSUIVRE CHEZ LA LOCATAIRE
INTERVENTION REPLANIFIÉE LE 23/04
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 23/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RÉALISATION DE LA RECHERCHE DE FUITE APPROFONDIE
CONSTAT : FUITE ECS EN DALLE DANS L'APPARTEMENT DE MADAME KADDI 1ER
ÉTAGE
PRÉCONISATION : PRÉVOIR UN PASSAGE EN APPARENT DU RÉSEAU DU COMPTEUR AUX
ÉLÉMENTS SANITAIRES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 29/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PERCEMENT DE PLUSIEURS TROUS BANCHÉS
DÉPOSE TABLIER BAIGNOIRE
DÉCALAGE MACHINE A LAVER ET SECHE LINGE
DÉPOSE REPOSE PLANCHE
POSE DU TUYAU EF ET ECS DU COMPTEUR A SOUS LA BAIGNOIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE DE COLLIERS
RACCORDEMENTS RÉSEAU MULTICOUCHES FAÇONNAGE ET MISE EN PLACE SERTISSAGE
RACCORDEMENT DIFFÉRENTS SANITAIRES
BOUCHAGES DES TROUS
FOURNITURE ET POSE MECANISME WC
FOURNITURE ET POSE TRAPPE DE VISITE ALU 30X30
REEMPLACEMENT SIPHON CUMULUS FUYARD
REMARQUE : TAPISSERIE QUI SE DÉCOLLER A PLUSIEURS ENDOITS ET TÂCHES AU PLAFOND
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 15H31 Mme A GUILLO
AT LGESTION Email envoyé le 23/04/25 a 15H37 Mme A GUILLO
2304 : BONJOUR, PRÉVOIR PASSAGE EN APPARENT DU COMPTEUR AUX ÉLÉMENTS SANITAIRES. DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,
AT LCOMPTER Email envoyé le 23/04/25 a 12H00 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	2	170,00	170,00
1,00	PBL106-FP.Siphon groupe sécurité ECS	3	42,00	42,00
1,00	PBL182-Dép./Remontag.appareil sanitaire	3	180,00	180,00
5,00	PBL020-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.)	3	60,00	300,00
36,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	3	55,00	1980,00
1,00	PBL071-Rempl.Ens.mécanismene chasse Wc	3	75,00	75,00
1,00	PBL048-Création trappe visite 30x30	3	130,00	130,00
1,00	PBL106-FP.Siphon groupe sécurité ECS	3	42,00	42,00
TOTAL H.T.				2919,00
T.V.A. a 10,00%				291,90
TOTAL T.T.C.En EURO				3210,90

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.